

COMMUNE DE PÉRET



MAIRIE de PERET

2023

BULLETIN MUNICIPAL

PERET

**UN VILLAGE RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR,
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS**



Une année sous le signe des
animations et du bien vivre
ensemble



ÉDITO

Chères Pérétoises, chers Pérétois,

Cette année 2023 a été placée sous le signe des animations et du vivre ensemble. De nombreuses manifestations se sont déroulées au fil des mois : cinéma, théâtre, musique, animations pour les enfants, rencontres du patrimoine, et bien d'autres. Et notamment notre 1^{er} Octobre Rose, où les habitants, les associations et les commerçants et artisans se sont tous mobilisés durant un mois entier au profit de la ligue contre le cancer du sein.

Nous avons aussi la chance d'avoir des bénévoles dans nos associations. Grâce à eux, Péret est une commune dynamique où une grande diversité d'animations est proposée aux plus jeunes comme aux plus âgées. C'est ce que l'on appelle le bien vivre ensemble !

Côté travaux, nous avons opté en Conseil Municipal le développement de 3 axes majeurs : aménagements sportifs; continuité des aménagements routiers; environnement et développement durable.

Chacun le sait, la crise économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités locales rendent la tâche de vos élus de plus en plus difficile. Nous devons nous aussi faire face aux difficultés que rencontrent tous les Français à savoir les recettes qui n'augmentent pas et les charges en hausse constante et je ne compte pas les imprévus de plus en plus nombreux et coûteux. Ces contraintes lourdes nous obligent à nous adapter pour pouvoir financer nos projets communaux.

Je voudrais exprimer mes remerciements à toute l'équipe municipale qui œuvre au quotidien pour être au service des habitants de la commune, chacun dans ses aptitudes apporte sa pierre à l'édifice pour bâtir une vie meilleure à nos concitoyens.

Enfin, je remercie les artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles pour leur implication.

A l'heure où le monde connaît des problématiques géopolitiques, des conflits, des mutations sociales et environnementales, faisons de notre collectivité une force pour affronter ensemble les défis qui nous attendent, c'est à nous de faire en sorte que le monde soit meilleur, que les panneaux de nos communes retrouvent leur bon sens et nous aussi...C'est à nous tous de garder l'esprit du bon vivre à Peret.

Je ne voudrais pas terminer sans cette citation de Jean Jaurès :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Il me reste à vous adresser au nom du Conseil Municipal tous nos vœux les plus sincères et chaleureux, de bonheur, de succès et de santé pour vous et vos proches.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2024.

Bien chaleureusement,
Votre Maire, Isabelle SILHOL



SOMMAIRE

ÉDITO	2
VIE MUNICIPALE	3
CAHIER SPÉCIAL	8
LES PROJETS	10
ACTIVITÉS MANIFESTATIONS	12

Dans ce numéro :

-Le détails des travaux réalisés en 2023

- Un cahier spécial mi-mandat

-Les photos des différences manifestations

LA COMMUNE EN CHIFFRES

2023

DONNÉES TECHNIQUES

- 23 ouvertures de compteur d'eau
- 3 raccordements au réseau d'eau et d'assainissement
- 1 dépôt de permis d'aménager
- 1 dépôt d'autorisation de travaux
- 9 dépôts de permis de construire
- 8 dépôts de permis de construire modificatif
- 43 dépôts de déclaration de travaux
- 30 dépôts de Déclaration d'Intention d'Aliéner (vente de terres, terrains à bâtir ou habitations)
- 17 inscriptions sur les listes électorales
- 19 inscriptions des jeunes de 16 ans au recensement militaire

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget 2023

- Dépenses et recettes de fonctionnement
1 105 000 €
- Dépenses et Recettes d'investissement
946 000 €

Réalisations 2023

- Dépenses de fonctionnement
729 123 €
- Recettes de fonctionnement
1 163 603 €
- Dépenses d'investissement
523 911 €
- Recettes d'investissement
431 675 €

Taux d'imposition non augmentés

DONNÉES SCOLAIRES 2022-2023

- 99 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2023.
- 182 409 € de dépenses
- 22 247 € de recettes

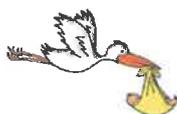
DONNÉES SOCIALES

- 1 131 habitants
- 15 Naissances
- 5 Mariages
- 6 Décès

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NOUVEAUX PÉRÉTOIS

- GAUTIER Maylan - 9 janvier
- MALTEZ BRAZ Elsa - 10 janvier
- MALTEZ BRAZ Léa - 10 janvier
- MERFELD DA FONSECA Inna - 12 janvier
- ORIOLA Kinaï - 14 janvier
- MIRMAN Salomé - 15 janvier
- CHEDOTAL Léo - 20 mars
- LAJOIE Idris - 23 mars
- BONNIOL Léonie - 26 avril
- MOREAU Elina - 23 juin
- DELILLE FOREST Lola - 28 juin
- HERNANDEZ DAUMER Calie - 31 juillet
- MONTFORT Joy - 9 août
- LANNÉE Lya - 31 août
- DEPAULE Tristan - 12 octobre



ILS SE SONT UNIS

- LIBES Loïc - DÉTALLE-DESCOUEMONT Roxane - 27 mai
- CABRERA Victor - CACERES Marine - 3 juin
- LEGROS Joffrey - RIGAUD Emeline - 24 juin
- PEDRENO Laurent - NAYO KETCHANKE Gaëlle - 5 août
- BRUN Ludovic—BARNIER Déborah—26 décembre



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- FABRE Hélène - 20 février 2023
- LE DARS épouse GAZAGNES Marie-Francine - 29 mars
- PAUGET épouse ROUQUETTE Jocelyne - 31 août
- CUPILLARD veuve PEDRENO Martine - 20 octobre
- TOMASZECK veuve LOUET Isabelle - 28 octobre
- ZARAGOZA Jean-Louis - 9 novembre



I - VIE MUNICIPALE

LES ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS



En 2023, 11 séances de Conseil Municipal ont eu lieu : 66 délibérations et 197 arrêtés ont été pris.

En règle générale, les séances du Conseil Municipal se sont tenues tous les premiers vendredis du mois.

Les arrêtés et délibérations à retenir :

- ◆ Budget, Comptes administratifs et taux d'imposition
- ◆ Convention 1 000 dojos
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Verbalisations dépôts sauvages
- ◆ Convention cinéma
- ◆ Plan Communal de Sauvegarde
- ◆ Limitation de vitesse à 30 km/h
- ◆ Extinction Éclairage public—arrêté définitif

ANCIENNES CUVES

Péret fait partie des communes qui sont recensées comme à risque élevé d'incendie de forêt. Pour cela la commune a cherché un moyen de protéger sa population mais aussi ses ressources en eau.

Nous avons donc proposé au SDIS nos anciennes cuves de la cave coopérative comme réserve d'eau.

Péret a travaillé de concert avec le SDIS et la Communauté des Communes du Salagou Cœur Hérault pour récupérer 150 m³ d'eau de la piscine de Clermont. Cette réserve d'eau sera à la disposition des pompiers en cas d'incendie.



VIE INTERCOMMUNALE À PÉRET

ASVP

Le projet de territoire intercommunal 2020-2030 de la Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault a pour but de « Mailler le territoire par le développement des services de proximité optimisés et accessibles ».

Cela répond dès lors à plusieurs objectifs tels que contribuer à assurer la tranquillité publique, le maintien de la sécurité et de l'ordre public notamment par la dissuasion mais aussi la prévention et la lutte contre les atteintes à l'environnement. C'est dans cette optique que le service ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) a été créé en 2022 avec l'objectif de pouvoir intervenir sur demande des communes sur le périmètre intercommunal du Clermontais. Ce service répond aujourd'hui à de nombreuses demandes.

Au cours de cette année, l'équipe des ASVP s'est agrandie et ce sont maintenant 6 agents qui patrouillent en équipes sur les communes du Clermontais. Ces deniers portent une attention particulière sur Péret à la sortie de l'école, aux stationnements gênants ou véhicules ventouses, aux stationnements en zone bleue, ainsi qu'aux problèmes de dépôts sauvages, ou de médiations. La participation communale est de 4 000 € par an.

EAU

A la suite d'une demande formulée en 2021 auprès de la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault, une bonne dose de patience et de persévérance a vu une première étude des sols de la parcelle communale du captage des Condamines valider l'opportunité d'une foration sur le périmètre de cette même parcelle. Au mois d'octobre, sous le contrôle d'agents experts du département et des vérifications régulières de nos agents communaux, un forage (de 49 m de profondeur) a été mis en place sur l'extrémité Nord/Est de la parcelle. Depuis, des essais ont validé cette solution alternative montrant des débits volumiques satisfaisants (environ 40 m³/h). Des analyses périodiques de la qualité de l'eau devraient inciter l'Agence Régionale de la Santé à nous autoriser à utiliser ce nouveau forage en remplacement du vieux puits peu profond des années 50. Il permettra de palier à des épisodes de sécheresse plus sereinement. Coût pour la commune : 0 €.



EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2023 a fait l'objet de mouvements au sein des effectifs communaux.

Mme Inès DELOUSTAL, adjoint technique, en charge de l'entretien des bâtiments et du périscolaire, a souhaité se reclasser et a demandé sa mutation dans une autre collectivité.

Mme Vérane LEBAILLY, ATSEM en classe maternelle, a demandé une mise en disponibilité pour raison personnelle.

De ce fait, des modifications de poste ont été établies sur les agents présents : 2 contractuels sont reconduits : Mme Hélène ANTOINE sur l'école, et Mme Valbona DOCI au service technique. Mme Nathalie BACAVE quant à elle, a été nommée référente de la médiathèque.

Du côté du service technique, la commune a fait appel au GEEP, Groupement d'Employeurs Emplois partagés, afin de mettre un agent à disposition de la commune et palier à l'absence d'un agent titulaire en arrêt maladie.

LIMITATION DE VITESSE

Le Conseil Municipal a constaté que de nombreux véhicules roulent trop vite sur le village.

Les riverains se plaignent et ces excès de vitesse présentent un danger pour les usagers de la voie publique et notamment les enfants.

De plus en plus de communes optent pour une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du village plutôt que sur des portions de rues.

Compte tenu du fait que de nombreuses voies communales sont étroites, le Conseil Municipal a approuvé la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble des voies de circulation de la commune dans sa séance du 2 novembre 2023. Cette décision a été entérinée par un arrêté municipal en date du 14 novembre 2023.

La commune a souhaité prendre toutes les mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique. L'installation d'un radar pédagogique est à l'étude.



PLANTATIONS

Parce que l'urbanisation ne doit pas se faire au dépend de l'environnement, la commune a souhaité récupérer les oliviers arrachés lors de l'aménagement du lotissement à l'entrée du village pour les replanter au nouveau cimetière. Une double haie y sera également plantée. De même, le projet d'aménagement de pumptrack, skate-park et espace fitness, se fera en s'intégrant à la



topographie du site et en sauvegardant le maximum d'arbres et arbustes.

CITOYENNETÉ

Rétrospective 2023 du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

6/01/2023 Élection de Louise POIRET à la présidence du nouveau CMJ

26/02/2023 Carnaval : de la halle aux sports au Peyral avec l'Éléphanton, en musique

23/04/2023 Goûter partagé intergénérationnel avec jeux pour tous les âges, à la halle aux sports

07/05/2023 Carnaval à Paulhan avec l'Éléphanton et rassemblement des totems de l'Hérault

29/07/2023 Sortie de l'Éléphanton, animation pour la fête du village, lecture de la légende

23/09/2023 Atelier décoration pour Octobre Rose

26/10/2023 Animation jeux de société à la médiathèque

11/11/2023 Participation au défilé, chacun a lu un petit mot au cimetière devant le monument aux morts

Projets 2024 : participation à l'aménagement du pumptrack, plantation des arbres au nouveau cimetière, sensibilisation au handicap, construction d'un hôtel à insectes.



I - VIE MUNICIPALE

BIEN VIEILLIR TOUT UN PROGRAMME

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place des ateliers pour les seniors. Organisé par l'ARCOPRED et subventionné à 100% par le Conseil Départemental, « Bien vieillir tout un programme » se présente sous forme de 12 ateliers dispensés d'avril à juillet à raison d'une fois par semaine.

Les thèmes abordés étaient cette année : Travailler sa mémoire, cuisiner sainement, gestes de 1er secours, prendre soin de son cœur, bilan santé stress seniors, un sommeil de rêve, promotion de l'activité physique, bien être et estime de soi, alimentation à découvert, habitat et autonomie, jouons avec nos 5 sens.

La vocation d'Arcopred est de dispenser une information sur la prévention et le dépistage santé auprès des seniors pour retarder l'entrée dans la dépendance, la perte d'autonomie, vivre en bonne santé, sainement, entouré et occupé.

Ces séances ludiques, travaillées en amont et animées par des professionnels de santé experts dans le domaine traité, sont propices à la création de liens sociaux. Les seniors vont nouer de véritables relations et devenir un « groupe ». Ce dernier a une influence sociale sur ses membres les stimulant à participer à de nouvelles actions pour l'avenir. Ces ateliers ont connu un véritable succès auprès des seniors.



ACCOMPAGNER

RENSEIGNER

COMPRENDRE

ORIENTER

PREVENIR

RASSURER

ENSEIGNER

DECOUVRIR

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le Conseil Municipal a adopté en septembre 2022 le principe de coupure de l'éclairage public une partie de la nuit pour une période expérimentale de 6 mois.

Cette extinction avait pour objectif de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et l'insécurité, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité, considérant que, à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. L'expérimentation depuis le 8 janvier 2023 de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit réalisée sur le territoire communal ayant été concluante, un arrêté municipal a entériné cette extinction à partir du 8 juillet 2023. Cette extinction a permis de stabiliser la facture communale d'électricité.

L'éclairage public est interrompu sur l'ensemble du territoire communal aux dates et heures suivantes :

- de minuit à 6h du 1^{er} mai au 30 octobre
- de 23h à 5h du 1^{er} novembre au 30 avril

ACTIONS CCAS

« Bien vieillir tout un programme » n'est pas la seule action mise en place par la commune en 2023 :

- Les ateliers de gym seniors ont été reconduits.
- Le repas annuel des aînés s'est déroulé le 7 décembre à la salle le Peyral pour les plus de 62 ans.
- La médiathèque a organisé le portage de livres à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Un club lecture va être ouvert.

La médiathèque accueille toujours les bénévoles qui souhaitent s'investir pour des permanences ou l'organisation d'animations. Les seniors répondent toujours présents avec par exemple la réalisation de soupes pendant les animations d'hiver, ou avec la confection de tricots pour octobre rose.

ACHAT DE VERRES ET D'ÉCOCUP

La commune a réalisé 300 verres à vin et 500 gobelets en polypropylène (verres réutilisables Ecocup) à l'effigie de la commune.

Coût des verres : 687,78 € - Coût des Ecocup : 258,44 €

Cet achat permettra de ne plus utiliser de gobelet en carton lors des nombreuses manifestations communales et s'inscrit dans une démarche éco-responsable et respectueuse de l'environnement.

Les Ecocup sont prêtés aux associations qui en font la demande.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde a été instauré par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13).

L'actualité montre que les collectivités locales sont régulièrement confrontées à des risques de toute nature qui peuvent avoir des conséquences graves pour leurs populations.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Ce document opérationnel de compétence communale ou intercommunale contribue à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans la commune, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

La commune de Péret est concernée par ce dispositif pour les risques suivants :

Aléas naturels :

Risque sanitaire; Risque mouvement de terrain; Risque sismique; Risque feu de forêts; Risque tempête; Risque canicule.

Aléas technologiques :

Risque minier; Risque radon.

Approuvé dans sa séance du 12 mai 2023 puis par arrêté municipal en date du 22 mai 2023, le PCS comprend un recensement et une analyse des risques connus sur le territoire communal. Il définit l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques connus.



LOTISSEMENT LES PRÈS

La commune était propriétaire d'une parcelle au lieu-dit Les Près, à l'entrée du village.

L'ancienne municipalité avait pour projet de créer un lotissement communal.

L'actuel Conseil a maintenu ce projet, mais devant les difficultés financières d'emprunt, a préféré confier l'aménagement au lotisseur GGL. Le projet a été attentivement étudié par les élus. Il est en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme, avec des constructions au fil de l'eau et il respecte l'environnement.

La vente de la parcelle a été réalisée pour un montant de 400 000 € : 360 000 € en numéraire et 40 000 € en terrain à bâtir. La commune prévoit la construction de logements communaux à moyen terme.



Cette vente a permis de rembourser l'emprunt contracté pour l'achat du terrain, et de combler une partie des dépenses engagées pour le projet initial de lotissement communal.

Un déficit budgétaire de 8 635 € est constaté à la fin de cette transaction. De plus, lors de la vente, la commune s'est engagée à financer la moitié du coût du raccordement électrique pour un montant estimatif de 20 000 €.

BILAN DE MI-MANDAT

Arrivé à mi-mandat, le Conseil Municipal souhaite vous rendre compte des réalisations mises en place et de celles restantes.

BIEN VIVRE À PÉRET

Préserver le service public et les commerces : La commune a racheté à la Communauté des Communes Salagou Cœur d'Hérault le local de l'ancienne boulangerie. Un salon d'esthétique et de bien-être y est installé. La convention avec la Poste a été renouvelée.



Organiser des réunions de quartier pour connaître les attentes des administrés : En cours (retardé à cause du covid19).

Créer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants : Le livret est disponible sur le site internet de la commune. Il est remis à chaque nouvel habitant avec une pochette de bienvenue (disque de stationnement, documentations touristiques ...)

Améliorer et mettre en valeur l'existant (jeux des enfants, le griffe...) : La fontaine a été rénovée l'année dernière. Le skate-park va être déplacé cette année. Le renouvellement des jeux pour enfants est en projet.

Poursuivre la réhabilitation de la voirie : Le projet de réhabilitation de diverses voies est en cours. Le marché public est lancé et les travaux devraient commencer en début d'année par le boulevard de la Liberté.

Sécuriser et améliorer la sortie de l'école : Les Agents de Surveillance de la Voie Publique surveillent régulièrement la sortie des écoles pour la sécurité des enfants. Les abribus ont été déplacés dans un espace sécurisé.

Préserver le cadre de vie en luttant contre les incivilités : Les ASVP assurent également une mission de sécurité et de tranquillité publique.

BIEN VIEILLIR À PÉRET

Créer un lieu de vie pour les seniors et un lieu de rencontre intergénérationnel : Le projet de Maison d'Accueil pour Personnes Âgées étant très onéreux, il est en cours de réflexion.

Organiser des temps d'informations aux seniors : santé, habitat, mobilité..., développer des activités pour les seniors : Des ateliers bien vieillir et gym adapté sont dispensés chaque année auprès des seniors.

Instaurer les plans Vermeil et Monalisa afin de rompre la solitude des seniors : Projet en cours.

Améliorer et simplifier le quotidien de nos aînés : La médiathèque a mis en place le portage de livres à domicile pour les personnes fragiles.

BIEN COMMUNIQUER À PÉRET

Développer des supports de communication pour informer la population : page Facebook, panneaux lumineux, bulletin semestriel : La page Facebook a été développée, le site internet remanié, le bulletin municipal paraît dorénavant chaque année. Le journal mensuel « Le Pérétois » est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Un fichier de diffusion informatique regroupant les principales informations est envoyé chaque semaine. L'installation d'un panneau lumineux est toujours en projet.



Favoriser les échanges avec les habitants et recueillir les idées lors des réunions de quartier : En projet.

Communiquer en amont sur les projets du village : Des réunions publiques sont organisées avant le début des projets de voirie afin de recueillir les observations des riverains.

BIEN S'ÉPANOUIR À PÉRET

Organiser une journée de l'environnement avec les associations : Une journée de nettoyage du village a été organisée en 2022. L'opération sera reconduite prochainement.



Préserver notre paysage rural (1 arbre abattu, 10 arbres replantés) : La commune a conventionné avec le Conseil Départemental sur le programme 8 000 arbres et ces derniers ont donné à la mairie 27 arbres de diverses essences. Ils ont été plantés au cimetière et aux jardins partagés. De plus, les oliviers du lotissement Les Près enlevés au début des travaux ont été replantés près du nouveau cimetière, et une haie vive va être plantée en début d'année.

Soutenir les festivités dans le village : carnaval, repas de quartier : De nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année, soutenues par la mairie par des subventions, le prêt de salle et de matériels.

Faire renaître la fête du village : Cette dernière est organisée tous les ans le dernier week-end de juillet par le comité des fêtes. Les agents techniques aident les associations et la commune leur octroie des subventions.

Souhaiter la bienvenue aux nouveaux Pérétois : La pochette de bienvenue aux nouveaux habitants leur est remise en main propre par un élu chaque fois que la personne le désire.

Maintenir le soutien aux associations : La commune subventionne les associations Pérétoises malgré un budget limité.

Développer les manifestations culturelles: expositions, cinéma, médiathèque, école de musique : La médiathèque organise des animations pour tous les âges et des expositions. Un nouveau prestataire de cinéma a été trouvé pour des diffusions mensuelles. L'école de musique est maintenant en partenariat intervillages avec les communes de Fontès et Cabrières. Des expositions de peintures ont lieu à la médiathèque. Des sorties patrimoine sont organisées tout au long de l'année dans le cadre de l'inventaire partagé de la Communauté de Communes.

BIEN GRANDIR ET BIEN BOUGER À PÉRET

Poursuivre notre politique scolaire, accompagnement scolaire et activités périscolaires : La commune a transféré à l'intercommunalité les services de cantines et de garderie pour un meilleur encadrement des enfants. L'orchestre à l'école a été maintenu, un intervenant sport aide les enseignantes dans leur cours.

Former aux premiers secours les élèves et la population : La commune a organisé une séance de formation à l'utilisation du défibrillateur.



Convier le Conseil Municipal des Jeunes au Conseil Municipal : Le CMJ a rencontré le Conseil Municipal en 2023.

Impulser de nouvelles activités sportives : club de tennis, création d'un dojo, réaménagement du skate park (pumptrack) : Un espace de pumptrack, skate park et fitness est en cours de construction près des jardins familiaux. Le dojo et la halle aux sports accueillent des activités de judo, de Meng Djao, et de body karaté.

Développer les activités sportives en période de vacances : Péret compte de nombreux clubs sportifs pour adultes et enfants. Certains proposent des activités pendant les vacances. La commune propose également durant les vacances scolaires une semaine multi-activités (piscine, Péret Olympique, roller dance, accrobranche ...)

II - PROJETS

ECOLE - INFORMATIQUE



La commune a toujours investi dans le groupe scolaire et dans l'informatique

car le numérique facilite l'apprentissage.

C'est pourquoi la commune a mis en place il y a quelques années un plan pluriannuels de dotations en ordinateurs, l'installation de 4 tableaux numériques interactifs dans les classes avec des ordinateurs portables, et la fourniture de tablettes tactiles l'année dernière.

Le parc informatique étant bien fourni, l'école avait besoin cette année d'une mise à jour des logiciels et des composants.

La commune a fait appel à un prestataire informatique afin de faire un diagnostic des 26 ordinateurs existants et d'ensuite les mettre à niveau.

Coût de l'opération (audit, composants et main d'œuvre) : 2 837 € TTC

CIMETIÈRE

Les cimetières vieux et neuf situés rue de l'Égalité étant complets, la commune s'est vue dans l'obligation de construire un nouveau cimetière. L'emplacement route de Cabrières (avec achat de terrain) a semblé un lieu intéressant car il était très difficile, face à l'urbanisation, de trouver un terrain à proximité des cimetières actuels.

Celui-ci est pourvu d'un ossuaire et d'un préau pour les remerciements (serre-mains). Il est clôturé en parpaings sur 3 côtés. L'arrière est clôturé par un grillage où sera plantée au printemps une haie vive. Cela permettra de l'agrandir en cas de besoins futurs.

Coût des travaux :

Construction : 53 491,95 €

Étude de sol : 2 958,60 €

Clôture grillage : 3 528 €

Achat de terrain + frais de notaire : 10 467 €

Un devis pour les portail et portillon restant à poser s'élève à 6 784 € et un 2ème pour la fourniture d'une haie est de 375 €.

Le bétonnage d'une partie des allées sera réalisé en 2024 par les employés communaux et devrait représenter environ 10 000 €.

Aucune subvention n'a été obtenue pour ce projet.

Coût total estimatif du projet : plus de 87 600 € (76 600 € après récupération d'une partie de la TVA sur les dépenses éligibles).



TRAVAUX EN RÉGIE

APPARTEMENT LE PEYRAL

La commune dispose d'un appartement situé à l'étage de la salle des fêtes Le Peyral. Le locataire ayant quitté son logement, elle a souhaité rénover les lieux avant de les relouer. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux (régie) pour un montant de 2 988,50 € de fournitures et 4 854,15 € de main d'œuvre :



Réfection de la salle de bain et de la cuisine, changement des chauffages, peinture, terrasse.

De plus, la climatisation a été posée par un professionnel pour un montant de 990 € et l'ensemble de l'installation électrique a été mis aux normes pour un montant de 2 466 €.

Coût total des travaux : 11 298,65 €



RÉSEAU D'EAU

En septembre, la SEM La Pérotoise des eaux a réalisé en urgence le renouvellement du réseau d'eau sur le chemin du Terras. Les canalisations dataient des années 60 et de plus en plus de fuites se produisaient sur le secteur. Le remplacement de 240 m de réseau tuyau PVC par de la fonte a duré presque 1 mois. Coût pour la SEM La Pérotoise : 55 000 €.



RÉALISATION D'UN PUMPTRACK, RÉFECTION DU SKATE PARK CRÉATION D'UN ESPACE FITNESS

Coût des travaux :
208 852 € TTC

Subventions :
Agence Nationale du sport :
80 000 €
Conseil Départemental :
55 000 €
Conseil Régional :
21 000 €

Part communale : 52 852 €
(18 592 € après récupération d'une partie de la TVA)



En vert, 2 pistes de pumptrack, débutants et confirmés. En gris le skate Park. En saumon, le parcours de fitness. En bleu l'aire de pique nique. En orange, le cheminement faisant la liaison entre les différents sites.

Un pumptrack est une piste ludique de VTT/BMX/trottinette. Le parcours est généralement en boucle, composé de creux et de bosses, pouvant être enroulés ou sautés, et de virages relevés. Cet espace convivial et évolutif, accessible à tous sans distinction d'âge de niveau ou de matériel, permet d'acquérir les fondamentaux du pilotage en toute sécurité.

Dans notre village, les points de rendez-vous préférés des jeunes sont les chemins de VTT, le skate park et le city stade. La commune dispose de jeux pour enfants mais d'aucun espace pour faire du vélo ou de la trottinette. Son skate Park a mal vieilli et son accès n'est pas sécuritaire pour les enfants.

La commune réalise un espace de pumptrack, le déplacement du skate Park et l'implantation d'agrès de fitness au lieu-dit Famouriès, derrière les jardins partagés. Cet espace sera un point de rencontre multigénérationnel.

TRAVAUX BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

La commune a le projet de continuer l'embellissement du village. Une étude a été réalisée et la réfection de diverses rues est programmée pour les prochaines années pour un montant total de 1 036 800 € HT. La tranche ferme de ce projet concerne le boulevard de la Liberté, l'intersection entre le chemin de la Magdelaine et la rue de l'Égalité, le chemin de Pioch Caulet pour un montant estimatif de 283 700 € HT. Le marché public est en cours (Subventions obtenues : 161 700 €).

La réfection de ces rues ne pouvait pas se faire sans un changement des réseaux d'eau et d'assainissement.

La SEM La Pérotoise des eaux a donc commencé les travaux d'eau et la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault ceux d'assainissement sur le Boulevard de la Liberté.

Les travaux étant terminés, la commune débutera ceux de la voirie en début d'année. Une réunion publique sera organisée avant le début des travaux.



OCTOBRE ROSE

Cette année, toute la commune s'est mobilisée durant tout le mois d'octobre en soutien à la ligue contre le cancer du sein. La mairie, les associations et les commerçants/artisans ont organisé différentes activités. Les habitants ont été incités à s'habiller de rose, le centre ville était paré de parapluies roses.

Ont été organisés une marche rose, un concours de pétanque, des décorations roses, des massages et soins du visage, une soirée dansante, des séances de Qi Gong, des jeux à la médiathèque, des tricots ...

La somme de 1446 € a ainsi été récoltée.



LES 10 ANS DE L'ORCHESTRE A L'ÉCOLE

Il y a 10 ans, la commune mettait en place les activités périscolaires à l'école et créait l'orchestre à l'école.

Le gouvernement alors en place avait souhaité offrir aux enfants de la maternelle aux CM2 des activités artistiques sportives et culturelles après la classe.

Parmi ces activités, Péret, sous l'impulsion de l'ancien Maire et actuel Sénateur, Christian BILHAC, a choisi d'offrir aux enfants un enseignement musical. C'est ainsi que les enfants de 7 à 10 ans ont appris gratuitement à jouer de la trompette, du trombone, du saxophone, des percussions, de la guitare ou de la basse par pupitre et en orchestre.

Depuis, 5 orchestres se sont ainsi succédés et ont joué lors des fêtes de Noël ou de l'école, ainsi que lors de fêtes du village.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, OSADOC, nous a fait le plaisir de revenir à Péret pour fêter en musique cet anniversaire et jouer avec l'orchestre à l'école, soit plus de 100 musiciens sur scène !

En 10 ans, de nombreux élèves ont appris à aimer la musique et ont reçu l'opportunité de jouer d'un instrument alors qu'ils n'y étaient pas destinés.

Certains enfants ont continué la musique après leur enseignement primaire au sein de l'école de musique municipale qui a ouvert en 2015, spécialement à cet effet, et qui aujourd'hui s'ouvre à l'intra communalité avec les communes de Fontès et de Cabrières.

La passion et la transmission de l'amour pour la musique demeurent les valeurs fondamentales qui animent toute l'équipe pédagogique.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque propose un large éventail de livres et d'activités. Elle est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis grâce aux bénévoles. Les lundis, elle propose le prêt de livres aux enfants de l'école, de la maternelle au CM2. Elle vend régulièrement des livres d'occasion et propose le portage de livres à domicile pour les personnes en difficulté.

Enfin, en 2024, s'ouvre un club lecture afin de discuter et d'échanger sur les coups de cœur des lecteurs.



Tout au long de l'année, elle organise en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Clermontais des activités pour tout âge, des contes, des contes musicaux, des expositions de peinture, des soirées jeux de société, des activités manuelles, des journées de dédicace, des ateliers huiles essentielles, etc.

Les scolaires



Soirée pyjama avec le théâtre le Sillon



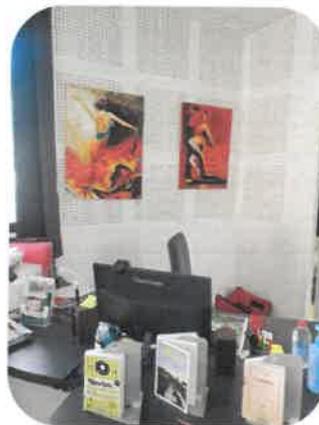
Animation conte



Les bénévoles



Le voyage de Bran, conte musical



Exposition



Atelier Kapla

DOJO

La commune a conventionné avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées concernant le dojo de la halle aux sports.

Ce dernier a proposé à la commune d'adhérer au dispositif « 1 000 dojos » qui consiste à mettre cette salle à disposition gratuitement de France Judo pendant une durée de 5 ans. En échange, la fédération réalisera des dépenses (fourniture de tapis pour l'ensemble de la salle) afin de transformer cette salle en véritable dojo. Des cours de judo sont ainsi dispensés depuis le mois de septembre. De plus, le dojo accueille des cours de body karaté et de Meng Djao.



III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

« RACONTONS-NOUS PÉRET », L'INVENTAIRE PARTAGÉ DU PATRIMOINE DE PÉRET.



Ce projet participatif à l'initiative du service Patrimoine de la Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault et mené en partenariat avec la municipalité, a démarré au printemps 2023. Le but : rassembler des connaissances en croisant les regards, recueillir la mémoire des anciens mais également de ceux qui fabriquent l'histoire de demain et proposer tout au long de la démarche des rendez-vous de partage de la « grande » histoire et des « petites » histoires. Ceci aboutira à un livre dressant un portrait à plusieurs facettes du village tout comme pour Ceyras et Aspiran.



Photo d'Alain Tendero

En 2023 ont été organisés : une visite pour découvrir la géologie à travers les pierres des murs du village, une sortie nature d'initiation aux plantes comestibles, une balade « terroir et paysage », une soirée « souvenirs » et le « Portrait de cave #Péret » sur l'histoire de la cave coopérative (que vous pouvez retrouver sur internet à l'adresse <https://www.destination-salagou.fr/portraits-de-caves-217>). Bref, plusieurs rendez-vous pour découvrir le patrimoine culturel et l'histoire sociale. L'inventaire se poursuit en 2024. Le premier semestre sera consacré à des rencontres individuelles ou en petit groupe et samedi 1^{er} juin aura lieu une balade autour du Malhubert pour découvrir avec la complicité d'habitants la géologie et l'histoire agropastorale des coteaux de Péret.

CINÉMA ITINÉRANT

La commune avait un partenariat avec le cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault jusqu'en 2023 pour le cinéma itinérant. Face aux nouvelles conditions tarifaires et de diffusion de cette structure, la commune a lancé un appel à la concurrence.

Le cinéma ESC- Road Movies de Murviel-les-Béziers (qui gère le cinéma de Bédarieux) a été retenu.

Il propose 10 journées de projection avec 3 films au choix par jour et 1 séance en plein air pour un montant annuel de 4 002 € TTC.

En général il est diffusé vers 15h un film pour les seniors, vers 18h un film pour les jeunes et vers 20h un film tout public.



ANIMATIONS SCOLAIRES ET ASSOCIATIVES

De nombreuses manifestations ou activités ont été organisées en 2023 par les associations Pérotoises : vide grenier, bourse aux jouets, loto, carnaval, marché de Noël, fête locale, fête des jardins, soirée années 80 et soirée kitch, salon du bien être, concert de jazz, diffusion des matchs de rugby, stage de judo, démonstration de modélisme, sortie de l'animal totémique...

L'école a quant à elle organisé le Noël des enfants, la fête de fin d'année, le grand défi vivez bougez, l'opération pièces jaunes, etc.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La commune a organisé la traditionnelle cérémonie des vœux avec projection des réalisations de l'année passée ainsi que le repas des anciens à la salle Le Peyral. Cet apéritif dinatoire et ce repas dansant sont une occasion de rencontre, de partage et de convivialité. Ils permettent aux Pérétois de se retrouver, et aux nouveaux habitants de s'intégrer dans le village et de faire de nouvelles connaissances. Ces deux manifestations font parties de la tradition Pérétoise.

Différentes manifestations communales sont également organisées tout au long de l'année. Outre les événements organisés par l'intercommunalité, le concert philharmonique relatif aux 10 ans de l'orchestre à l'école et les animations de la médiathèque, il a été proposé en 2023 : une réunion d'information sur la fibre; la fête des voisins; la journée des associations début septembre; la fête de la musique fin juin avec à la fois la représentation des orchestres communaux, et celle d'un groupe extérieur; le concert de fin d'année de l'école de musique municipale; la remise des instruments au dernier Orchestre à l'École; un spectacle « les 2 moches du fonds » en faveur de la ligue contre le cancer; un spectacle de l'orchestre Pérétois « Trait d'Union Périer »; la semaine multi-activités pour les enfants de 8 à 12 ans cet été; une pièce de théâtre « Le hiboux » en partenariat avec le théâtre le Sillon ...



Vœux 2023



Repas des voisins



Fête de la musique



Concert école de musique



Journée des associations



Repas des aînés

ARMISTICES

Comme chaque année, nous nous réunissons à l'occasion des cérémonies d'armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

Pour que perdure la flamme essentielle de la mémoire.

Pour ne pas oublier les milliers de soldats qui ont combattu pour la liberté de la France et ceux qui sont morts pour leur Pays.

Venez nombreux rendre hommage à ces soldats ! N'oublions pas que la fin de la guerre ne date que de 78 ans et que les instants de paix sont précieux.



UN PEU D'HISTOIRE

À la veille de chaque 11 novembre, des bleuets fleurissent sur les monuments commémoratifs et aux revers des vestes et manteaux. Cette fleur bleue est devenue l'emblème des anciens combattants et des victimes de la Première Guerre mondiale. Avec le Bleuet, le soldat inconnu représente l'autre symbole de l'armistice. Héros anonyme, il incarne le sacrifice de millions d'hommes. Le poilu a « gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde », proclame le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées.

CONTACTS

Commune de PERET

Mairie de PERET

Rue Claude Debussy

34800 PERET

Secrétariat : 04 67 96 09 41

Service technique : 06 30 63 29 36

Médiathèque : 04 67 96 36 74

Ecole de musique : 07 50 01 00 15



accueil@mairie-peret.fr



Mairie Peret



www.mairie-peret.fr




Communauté de communes du Sud-Auvergne
CLERMONTAIS

PÉRET